



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

stationnement

Question écrite n° 103026

Texte de la question

M. Paul Durieu attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur le rapport d'information déposé par la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République de l'Assemblée nationale en conclusion des travaux d'une mission d'information sur le bilan et l'adaptation de la législation relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage. Ce rapport propose notamment d'achever la mise en oeuvre des schémas départementaux et d'accompagner la sédentarisation en rétablissant le subventionnement par l'État des aires permanentes d'accueil prévues par les schémas départementaux. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

La mission d'information parlementaire sur le bilan et l'adaptation de la législation relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage a rendu le 9 mars 2011 son rapport en conclusion des travaux menés depuis plusieurs mois. La mission d'information préconise des réformes et formule des propositions afin de faciliter la réalisation, notamment, des aires « grands passages », d'améliorer la vie quotidienne des gens du voyage et la scolarisation des enfants. Le Gouvernement s'est engagé, à l'occasion du débat parlementaire, sur une proposition de loi visant à l'abrogation de la loi du 3 janvier 1969 relative à l'exercice des activités ambulantes et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe, à présenter des propositions de modification de cette loi. Ainsi une mission a été confiée par le Premier ministre à M. Pierre Hérisson, sénateur, président de la commission nationale consultative des gens du voyage. Lorsqu'il aura remis son rapport, le Gouvernement examinera les différentes évolutions des règles relatives aux gens du voyage qui s'avéreront nécessaires.

Données clés

Auteur : [M. Paul Durieu](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103026

Rubrique : Gens du voyage

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2646

Réponse publiée le : 20 septembre 2011, page 10110